

RAPPORT N° 04/4-51
au Conseil Municipal

OBJET

DENOMINATION DE VOIES
(ZAC du Triangle et Saint-Bernard)

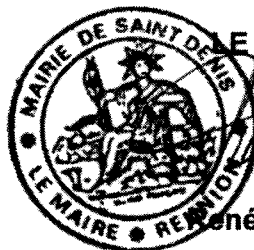
Suite à la réalisation de la ZAC du Triangle, dans le quartier de Chaudron/ Prima, et afin de communiquer leur adresse aux entreprises en cours d'installation, il convient de dénommer les trois voies figurant au plan joint.

De même, à Saint-Bernard, les premiers logements de la ZAC vont être livrés prochainement, et il y a lieu de dénommer la voie principale qui relie le Chemin Lacroix au Chemin de la Ruelle Bambou.

Je vous demande, en conséquence, de vous prononcer sur les dénominations suivantes.

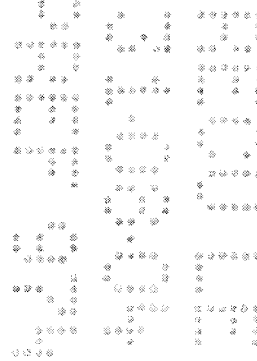
SITUATION	PROPOSITION
Quartier de Chaudron/ Prima ZAC du Triangle	
Voie n° 1	RUE DE LA FRATERNITE
2	RUE DE L'AMITIE
3	RUE DE LA SOLIDARITE
Quartier de la Montagne Saint-Bernard	
Voie principale	RUE DE L'AVENIR

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA



DELIBERATION N° 04/4-51
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 20 août 2004

OBJET

DENOMINATION DE VOIES
 (ZAC du Triangle et Saint-Bernard)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 04/4-51 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Hervé MARODON, Conseiller Municipal, présenté au nom de la Commission Cadre de Vie et Habitat ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Approuve les dénominations de voies de la ZAC du Triangle et de la ZAC de Saint-Bernard, comme suit.

SITUATION	DENOMINATION
Quartier de Chaudron/ Prima ZAC du Triangle Voie n° 1	RUE DE LA FRATERNITE
	RUE DE L'AMITIE
	RUE DE LA SOLIDARITE
Quartier de la Montagne Saint-Bernard Voie principale	RUE DE L'AVENIR

Pour extrait certifié conforme,
 Fait à Saint-Denis, le **27 AOUT 2004**



LE DEPUTE-MAIRE

Paul VICTORIA

ZAC DU TRIANGLE : Dénomination de voies

